

44 ERMITAGE

Société par action simplifiée au capital de 1000,00 €

Siège social : 29 Avenue Hoche, 75008 Paris

RCS PARIS 980 617 765

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT AVRIL, À NEUF HEURES TRENTE,

Les associés de la société 44 Hermitage, société par action simplifiée au capital de 1000,00 € divisé en 50 actions de dix euros (10 €) chacune, dont le siège social est situé 29 Avenue Hoche, 75008 Paris, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation du Président, Monsieur Alexandre BIBAS, représentant ABIGESTIM.

Sont présents ou représentés :

- **DELTA IM** société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 29 avenue Hoche, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 918 345 976 ;
- **ABIGESTIM**, société par action simplifiée au capital de 100 000,00 euros dont le siège social est situé 29 Avenue Hoche, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 914 695 689 ;

Les associés représentant la totalité du capital social, soit 100 actions, sont présents. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre BIBAS

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le texte du projet de résolution soumis à l'Assemblée ;
- Les statuts de la société dans leur version en vigueur ;
- Le projet de statuts mis à jour, intégrant la nouvelle dénomination sociale ;
- La feuille de présence constatant les associés présents ou représentés ;

u

44 ERMITAGE

Société par action simplifiée au capital de 1000,00 €
Siège social : 29 Avenue Hoche, 75008 Paris
RCS PARIS 980 617 765

Le président de séance déclare que les documents et les renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les documents et renseignements ci après ont été tenus à la disposition des actionnaires au même lieu depuis la convocation de l'assemblée à savoir :

- Le projet de résolution présenté par le Président

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et de cette énumération. Le président de séance rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Modification de la dénomination sociale de la société ;
2. Modification corrélative des statuts (article 3) ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Modification de la dénomination sociale

Le Président expose à l'Assemblée que, pour des raisons de cohérence avec la structuration du groupe et les opérations en cours, il est proposé de modifier la dénomination sociale de la société.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité que la dénomination sociale de la société, actuellement "44 Hermitage", sera désormais :

"DELTA H4"

à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

u

44 ERMITAGE

Société par action simplifiée au capital de 1000,00 €

Siège social : 29 Avenue Hoche, 75008 Paris

RCS PARIS 980 617 765

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Modification corrélative des statuts - Article 3 En conséquence des décisions qui précèdent, l'article 3 des statuts, relatif à la dénomination sociale, est modifié comme suit :

Nouvelle rédaction :

« La dénomination sociale de la société est "**DELTA H4**". »

Cette résolution est adoptée **à l'unanimité**.

TROISIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les publications légales et dépôts au guichet unique (INPI) en vue de l'obtention du Kbis mis à jour.

Cette résolution est adoptée **à l'unanimité**.

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et les associés présents.

Fait à Paris, le 20 avril 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'W' shape followed by a long horizontal stroke.

44 ERMITAGE

Société par action simplifiée au capital de 1000,00 €

Siège social : 29 Avenue Hoche, 75008 Paris

RCS PARIS 980 617 765

ABIGESTIM, Présidente	DELTA IM, associée
	